

L'école, un ponctuant du paysage montréalais

Jean-Claude Marsan et Caroline Tanguay

Numéro 102, automne 2004

Les enseignements de l'école

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/15695ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Marsan, J.-C. & Tanguay, C. (2004). L'école, un ponctuant du paysage montréalais. *Continuité*, (102), 27–29.



L'école, UN PONCTUANT du paysage montréalais

par Jean-Claude Marsan
et Caroline Tanguay

A l'invitation de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), le programme de maîtrise en conservation de l'environnement bâti de l'Université de Montréal a entrepris en l'an 2000 un inventaire préliminaire des bâtiments patrimoniaux de cet organisme. Jusqu'à maintenant, 275 écoles, la plupart de niveaux primaire et secondaire, ont fait l'objet d'une analyse patrimoniale plus ou moins poussée, effectuée selon la méthodologie qu'a développée le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP) pour évaluer les valeurs historique, architecturale et environnementale d'un édifice. Les deux premières phases de cet inventaire préliminaire ont consisté à établir une fiche détaillée pour chacune des 66 écoles de la liste prioritaire qu'avait proposée le Comité du patrimoine de la CSDM. Outre des informations factuelles, ces fiches colligent les données de l'analyse patrimoniale. Les autres écoles, présentant à première vue un intérêt patrimonial moindre, ont fait l'objet d'une fiche moins

Quelle est la contribution des écoles de la Commission scolaire de Montréal aux paysages construits de la métropole ? Pour répondre à cette question, des chercheurs inventorient ces bâtiments et les analysent. Déjà, un constat : ces écoles structurent le paysage urbain et enrichissent sa signification.

détaillée lors de la troisième phase de l'inventaire.

Dans tous les cas, le type d'implantation de l'école dans l'îlot urbain constitue une donnée de base; un aperçu du voisinage immédiat n'est cependant fourni que pour les 66 écoles de la liste prioritaire. En prenant en compte ces deux facteurs, il est possible d'évaluer la contribution des écoles de la CSDM aux paysages construits de Montréal.

LES TYPES D'IMPLANTATION

L'implantation d'une école ayant l'impact le plus prononcé sur le paysage urbain est sans contredit de type latitudinal ou trans-

À Rosemont, l'école Saint-Ambroise de J. Omer Marchand (1924-1925) jouxte l'église Saint-Ambroise et l'école Saint-Ambroise-Annexe (1930), toutes deux d'Ernest Cormier.

Photos : Caroline Tanguay

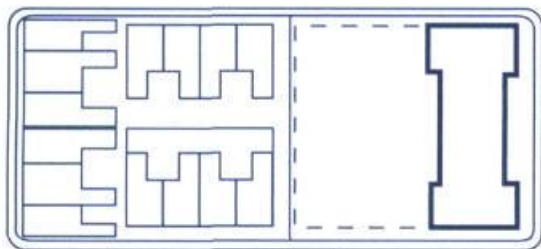
versal en tête d'îlot. Comme l'école présente la plupart du temps un volume plus imposant que celui des bâtiments voisins, ce type d'implantation ancre bien la tête d'îlot dans la trame urbaine, contribuant ainsi à la structure du paysage construit. Il a l'avantage de mettre l'école en évidence en présentant trois de ses quatre façades sur rue et en la dégageant des habitations



L'école Saint-Ambroise-Annexe est située rue Chambord. Elle fait dos à l'école Saint-Ambroise, sise rue de Normanville.

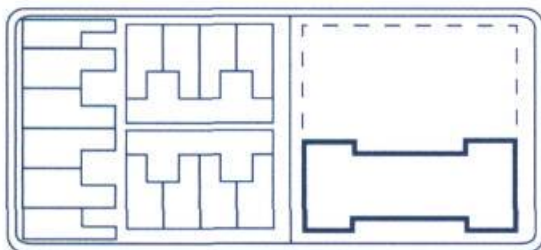


L'église Saint-Ambroise occupe la tête de l'îlot formé par les rues La Roche, Beaubien et de Normanville.



L'implantation latitudinale ou transversale en tête d'îlot a sans contredit l'impact le plus prononcé sur le paysage urbain. Elle met l'école en évidence en présentant trois de ses quatre faces sur rue.

III.: Inventaire préliminaire des bâtiments patrimoniaux de la CSDM



L'implantation longitudinale en tête d'îlot a un impact moins marquant, mais contribue elle aussi à fournir un sens aux paysages de l'habitat urbain montréalais.

ou édifices environnants grâce à la cour de récréation adjacente (combinée dans certains cas à un parc). L'institution prend ainsi l'allure d'un point de repère dans le secteur. Comme les écoles constituent fréquemment des édifices intéressants par leur architecture, elles contribuent à colorer la mémoire des lieux.

Des 275 écoles retenues dans l'inventaire préliminaire, pas moins de 65, soit 24 % de l'ensemble, sont implantées de façon latitudinale ou transversale en tête d'îlot. Les îlots traditionnels montréalais, qui proviennent du découpage initial des terres selon le système des côtes, se prêtaient bien à ce type d'implantation: la plupart étant longs mais étroits, leur tête offrait un site de choix pour l'établissement d'une école dont la taille était compatible avec la largeur de l'îlot.

Quatre-vingt-cinq écoles, soit 31 % des bâtiments étudiés, sont implantées en tête d'îlot de façon longitudinale. L'impact sur le paysage est moins prononcé que dans le cas de l'implantation transversale, mais demeure néanmoins marquant. Ces deux types d'implantation en tête d'îlot représentent 55 % de l'inventaire. Il s'agit donc de la méthode qui a été privilégiée à Montréal, tant au début du XX^e siècle dans les quartiers anciens qu'au cours de sa seconde moitié dans les quartiers plus récents.

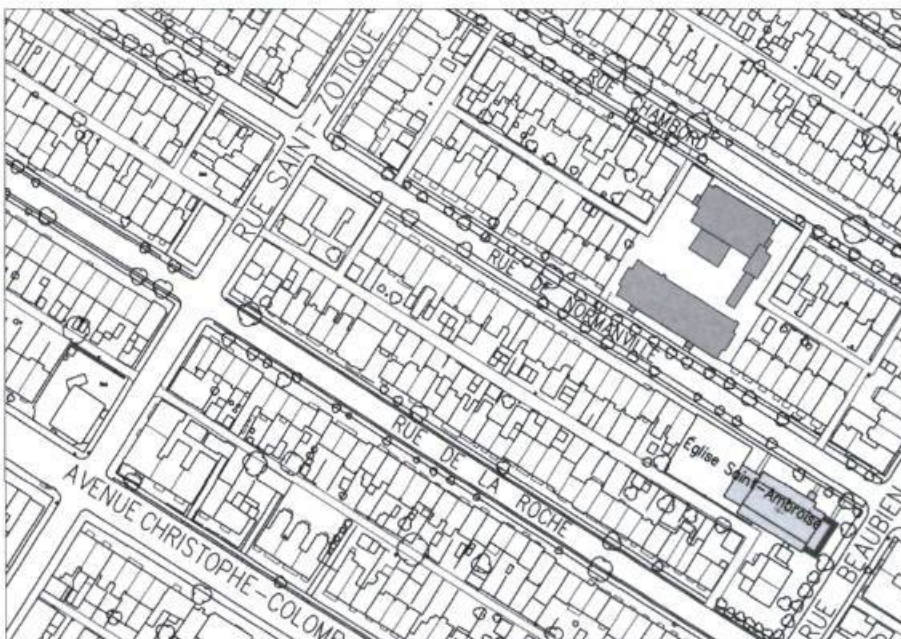
Les bâtiments implantés de façon longitudinale peuvent aussi se retrouver dans le corps central de l'îlot. Ils en occupent toute la profondeur lorsque leur cour de récréation se trouve à l'arrière, et la demi-profondeur si celle-ci est située latéralement. Ce type d'implantation est également populaire: c'est le cas de 82 écoles, soit 30 % du lot analysé. Lui aussi est adopté dans tous les secteurs de la ville et à toutes les périodes.

Les autres types d'implantation sont marginaux et ne représentent que 10 % de l'ensemble. Il peut s'agir de l'implantation d'une école de forme atypique dans un îlot régulier ou d'une école de forme conventionnelle dans un îlot atypique, des types d'implantation populaires dans les années 1960-1970.

VOISINAGE ET CONTRIBUTION

Dans son ouvrage *The Image of the City* (1960), Kevin Lynch a bien montré que ce sont les paysages urbains porteurs de structure, d'identité et de signification qui laissent une impression profonde chez l'observateur. L'implantation prioritaire en tête d'îlot de façon transversale ou longitudinale contribue à structurer les paysages de l'habitat montréalais comme à leur fournir une signification. Le fait que 24 des 66 écoles de la liste préliminaire aient comme voisine une église paroissiale située dans le même îlot ou dans un

Plan de localisation des écoles et de l'église Saint-Ambroise dans le quartier Rosemont.



îlot adjacent, toujours dans un même champ visuel, n'est sûrement pas étranger à cet apport de signification et à la définition d'une identité.

Un nombre substantiel de ces écoles témoigne aussi d'une architecture de grande qualité et plusieurs quartiers, même parmi les plus modestes, ont hérité d'œuvres d'architectes qui comptent parmi les plus réputés de l'histoire du Québec. Ainsi, à Rosemont, se trouvent concentrées sur deux îlots adjacents l'école Saint-Ambroise (1924-1925) de J. Omer Marchand ainsi que l'église Saint-Ambroise et l'école Saint-Ambroise-Annexe (1930), toutes deux œuvres d'Ernest Cormier. L'église occupe la tête d'îlot formée par les rues de La Roche, Beaubien et de Normanville tandis que les écoles sont implantées dos à dos de façon longitudinale dans le corps de l'îlot voisin borné par les rues de Normanville, Beaubien et Chambord.

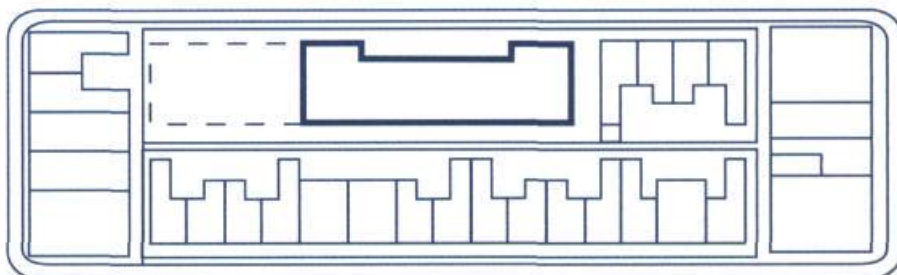
L'inventaire préliminaire des bâtiments patrimoniaux de la CSDM offre une mine d'informations qui vont permettre de faire avancer la connaissance dans divers domaines, notamment sur le processus de formation des quartiers montréalais. Par exemple, le fait que 55 % des écoles aient été implantées en tête d'îlot reflète une dynamique où l'école complétait ou amorçait le développement d'un îlot, hypothèse que l'examen de l'évolution morphologique des secteurs permettra de vérifier. Reste à savoir si l'école répondait alors à la demande d'une population déjà

établie ou si les autorités anticipaient cette demande. À suivre !

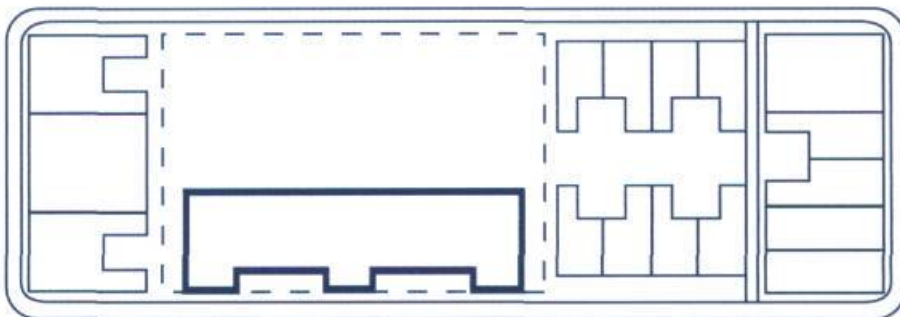
Jean-Claude Marsan, professeur à l'École d'architecture de l'Université de Montréal,

a dirigé la recherche pour l'Inventaire des bâtiments patrimoniaux de la Commission scolaire de Montréal.

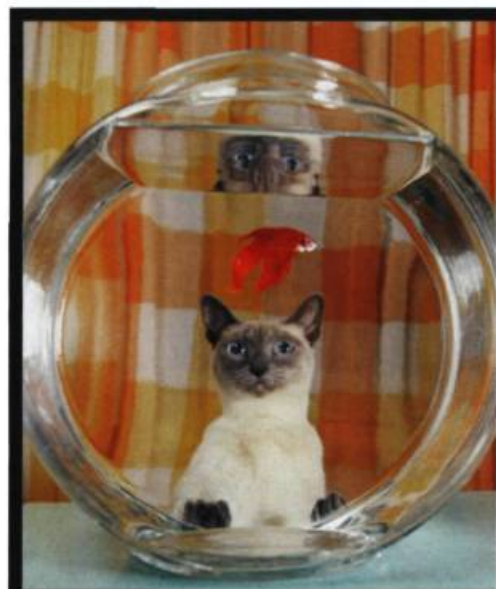
Caroline Tanguay est consultante en patrimoine.



Lorsque l'école est implantée de façon longitudinale à demi-profondeur sur une partie du corps central de l'îlot, la cour de récréation se trouve sur le côté de l'édifice.



Un exemple d'implantation longitudinale à pleine profondeur sur une partie du corps central de l'îlot.



SITUATION INCONFORTABLE?...

Chez SSQ Groupe financier, nous aidons nos clients à vivre en toute quiétude en leur fournissant des protections de qualité et en faisant prospérer leurs avoirs. Chez nous, l'excellence, le service à la clientèle et la qualité sont notre raison d'être.

Voilà pourquoi nous figurons au palmarès des 50 sociétés les mieux gérées au pays.



Les valeurs à la bonne place

ASSURANCE COLLECTIVE
INVESTISSEMENT ET RETRAITE
ASSURANCES GÉNÉRALES
IMMOBILIER

1 800 463-5525 - www.ssq.ca